



AVIS D'ATTRIBUTION

PROCÉDURE ADAPTÉE RESTREINTE

Maîtrise d'œuvre pour la construction d'un terrain d'accueil pour les gens du voyage à AVRILLÉ

I – CRITERES D'ATTRIBUTION

Le jugement des offres a été effectué par ordre de priorité décroissant selon les critères suivants :

- la valeur architecturale et fonctionnelle de l'opération appréciée au regard de :
 - la qualité architecturale et l'insertion dans le site,
 - le respect du programme et l'aspect fonctionnel de l'opération,
 - la simplicité et la cohérence constructive du projet,
- la qualité économique du projet.

II – ATTRIBUTION DU MARCHÉ

TITULAIRE

YVES HUBERT

Architecte D.P.L.G.

33 rue Lionnaise

49100 ANGERS

Groupement YVES HUBERT / B.E.T. YAC INGENIERIE / MARCHAND BODIN

MONTANT DU MARCHÉ

Montant des honoraires avec OPC de 50 626,79 € HT (soit 60 549,64 € TTC).

III – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Le marché est-il susceptible d'être sous-traité ? non

Le marché a-t-il fait l'objet d'un avis publié au JOUE ? non

Nombre d'offres reçues : 5

Date de signature du marché : 1^{er} juillet 2008

Les pièces du marché sont consultables sur rendez-vous au service des Marchés Publics d'Angers Loire Métropole

IV – DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Le 18 octobre 2007

V – DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS

Le jeudi 3 juillet 2008